



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Juillet 2009 -



Editorial :

**Grazacoises, Grazacois
Chers Administrés, Chers Amis,**

Voilà la période estivale 2009, mon conseil et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances bien méritées.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux qui se sont déplacés aux différentes assemblées publiques que j'ai provoquées avec mon équipe. Les sujets abordés sont suffisamment complexes pour devoir être soumis à votre appréciation. L'organisation urbaine de notre commune ne peut être la seule volonté de vos élus, les sujets comme l'assainissement, les accès routiers, les réseaux (eau, électricité, téléphone) sont de l'intérêt commun et chacun a, à mon sens, son mot à dire avant que vos élus portent ces projets jusqu'à leur aboutissement. Je m'y engage et viendrais vous rencontrer en ce sens. En effet, je pense que, par votre participation, vous avez tous pu prendre conscience de l'utilité de votre présence dans ces rencontres qui sont une richesse pour vos élus avant d'être la vôtre.

Le Conseil Municipal engagera dès septembre une révision simplifiée du PLU. Les sujets abordés, sont déjà bien avancés, d'autres restent à définir quant à l'appréciation générale des intérêts majoritaires. Les propositions seront formulées sur la base des conclusions des rencontres qui seront menées. Une seule certitude : rien ne sera engagé sans l'aval du plus grand nombre... après, le temps donnera ou pas, raison aux diverses solutions qui serviront d'orientation pour l'avenir très proche... chacun jugera.

En charnière à cette démarche très locale mais empreinte d'un besoin de démocratie active, ici démocratie appliquée, je tiens à féliciter tous ceux qui se sont déplacés pour voter lors des élections européennes alors que les « winners » (gagnants) annoncés pendant toute la campagne étaient les abstentionnistes. Résultat : - une droite qui chante victoire avec 28% des voix sur 40% d'électeurs soit 12% des Français qui la soutiennent... Quelle victoire !... Voilà une majorité de parlementaires Européens qui nous représentent avec seulement 15% de suffrages (y compris le MODEM) ! Quand aux autres, oui, malheureusement la majorité, tant des exprimés (25% des Français), que des abstentionnistes (60%), nous sommes à peine représentés, mais minoritaires, très minoritaires... Je salue votre constance en différence à défendre une Europe sociale non libérale.

Et, parce que l'avenir est des plus rude, j'aimerais particulièrement pouvoir être entendu des jeunes Grazacois, pas seulement ceux qui sont venus accomplir leur devoir de citoyen, mais aussi ceux qui se sont fondus dans la masse de la manipulation politico médiatique. Comment comptez-vous prendre votre place dans la société ? Pourquoi restez-vous sur le bord du chemin... ? Sachez qu'il y a 35 ans la majorité vous a été donnée à l'âge de 18 ans ; quelle victoire alors ! Et puis, au fil du temps, votre majorité est devenue une clause de responsabilité judiciaire et non citoyenne... Votre engagement fait défection... et vous porte tort, on flatte votre ego en vous déresponsabilisant. N'acceptez pas ! Réveillez vous ! Faites confiance à vos ambitions ! Demain la société sera entre vos mains.... Il est encore temps.

Enfin, et parce que le pessimisme n'est pas ma culture, je tiens à remercier aussi tous les acteurs ayant contribué à la réussite de la Fête de la Musique. 2009, cru exceptionnel par lequel nous tenions à initier une nouvelle tradition qui pourrait être Fête de la Musique = Fête des Associations Grazacoises. Personne n'a démerité, et je tiens ici à citer, le Comité des Fêtes, Grazac Loisirs, Les Bancalous, La Pétanque. Merci à leurs Présidents, leur bureau, leurs membres actifs qui ont aidé à cette réussite... et que 2010 soit déjà inscrit dans les plaquettes.

En un clin d'œil, parce que la mort d'un artiste, et quel artiste, symbole pour une certaine jeunesse et peut-être plus, n'est pas restée discrète, je dirais que Myckael Jackson a inventé la première danse simulant un déplacement vers l'avant tout en reculant... Fort n'est-ce pas ? Je crois que nous sommes gouvernés par quelqu'un qui pratique aussi cette danse ... Voyez-vous à qui je pense ? Sauf que, c'est nous qui reculons ! Ne nous laissons pas bernier, ensemble avançons et refusons le machiavélisme des discours manipulateurs et des faux apitoiements.

A très bientôt...

Le Maire,
Michel ZDAN

SOMMAIRE

**Comptes-rendus des
conseils municipaux
de mars à Juillet 2009**

Infos :

**Travaux,
Assemblées
Publiques,
Nettoyage de
Printemps ...**

A la une :

**La Fête de la Musique
2009**



Nouvelle rubrique :

**Mémoire, Histoire,
Savoir**

Et aussi :

**Autres manifestations,
vos associations, ...**

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

REUNION DU 16 MARS 2009 :

Vote du compte administratif 2008 : / **Affectation du résultat de fonctionnement 2008 / Approbation du compte de gestion 2008 :** voté à l'unanimité / **Demande de DGE** concernant la rénovation du bâtiment communal - **Demande de prêt à taux zéro auprès du Conseil Général** concernant la rénovation du bâtiment communal : M. Le Maire informe que le montant pourrait être de 45 à 50 % / **Préparation du budget primitif 2009 :** les orientations ont été présentées par M. Le Maire et discutées / **Préparation assemblée publique** concernant l'aménagement du carrefour Mairie – Place du Village / **Panneaux** Place du Village et tous panneaux de réglementation routière / **Devis comparatifs voirie** Chemin du Château (et Bernadou) / **Questions diverses :** Raccordement zone blanche Internet Route de St-Ybars – Discussion sur Assemblée Extraordinaire Comité des Fêtes

REUNION DU 31 MARS 2009 :

Vote du budget primitif 2009 : à l'unanimité / **Vote des taux des trois taxes directes locales :** sans changement, voté à l'unanimité / **Versement FCTVA** (Fond de Compensation de la TVA) : délibération prise à l'unanimité pour remboursement N+1 / **Pool routier 2007-2008 et 2009-2010 :** Chemin du Château, plateformes containers. Le conseil autorise M. Le Maire à faire les démarches pour obtenir les financements nécessaires / **Travaux chemin Moulin d'Oren :** aire de retournement, entreprise retenue : Aguirre / **Reprise des trous et nids de poules :** entreprise retenue Aguirre / **Panneaux et signalisation :** entreprise retenue Aguirre / **Situation DGE – Bâtiment communal :** dossier déposé en sous-préfecture, les travaux pourront démarrer dès réception de l'accord de la DGE / **Effacement réseau Télécom – SDEHG :** remplacement des lignes aériennes par des lignes enterrées. Tranche inscrite cette année : partie entre Place de Village et Salle Polyvalente / **AIFP (Association Intercommunale pour la Formation Permanente) :** adhésion de la commune de Cintegabelle / **Comité des Fêtes :** avance sur subvention votée à l'unanimité

REUNION DU 7 MAI 2009 :

Modification des statuts du SMIVOM de la Mouillonne : voté à l'unanimité / **Création d'un poste pour le secrétariat (8 heures) :** appel à candidature / **TVA, courrier au Sous-préfet,** concernant une anomalie dans le calcul de la moyenne des travaux effectués sur les 4 dernières années / **Instruction DGE bâtiment communal :** la sous-préfecture a validé notre

demande de DGE / **Organisation des élections européennes / Préparation assemblées publiques :** PLU, zone 2AU, chemin du Château, servitude de réserve, sécurité routière, budget 2009 / **Dépôt demande de permis atelier communal / District : désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants complémentaires,** la commune a changé de strate de population (plus de 500 habitants) / **Délibération pour demande d'alignement de voirie :** après débat et demandes individuelles d'administrés, le conseil approuve à l'unanimité l'établissement d'un arrêté individuel d'alignement / **Délibération pour l'effacement des réseaux :** approbation à l'unanimité de la proposition du SDEHG / **Taxe forfaitaire sur terrains nus devenus constructibles :** approuvée à l'unanimité / **Questions diverses :** Nettoyage de printemps le 30 mai 2009 – SMIVOM – Barrières pour trottoirs – Fauchage – Pool-routier 2009-2010, enregistrement confirmé par le Conseil Général

REUNION DU 28 MAI 2009 :

Préparation des élections européennes / Assemblées Publiques : Vendredi 12 juin 2009, assemblée à caractère généraliste – Vendredi 26 juin 2009, assemblée à caractère particulier – Assemblée publique « défibrillateur » reportée en septembre / **Préparation de la « Journée Nettoyage de Printemps » :** 30 mai 2009, déroulement de la journée / **Situation bâtiment communal** (information DGE – Préfecture) : une DGE de 25 000 € a été attribuée pour les travaux – Une demande de label « Bistrot de Pays » a été transmise au Pays du Sud Toulousain / **Préparation du journal communal / Contrat d'entretien de la salle polyvalente / Délibération désignant les délégués à la CCDVA / Questions diverses :** Organisation de la Fête de la Musique 2009 – Plateformes Smivom – Points sur les travaux

REUNION DU 22 JUIN 2009 :

Choix des entreprises pour la rénovation du bâtiment communal : Toiture, entreprise Corrocher – Intérieur du bâtiment, en attente de devis complémentaire – Chauffage Climatisation, entreprise AGTherm – Plafond, entreprise Pereira – Electricité, entreprise Veelec – Peinture, entreprise Demay / **PADD Pays du Sud Toulousain :** proposition d'une nouvelle réunion publique d'information / **Questions diverses :** Bilan Fête de la Musique – Organisation de la Fête du 14 Juillet – Prime de vacances accordée aux employés municipaux.

REUNION DU 10 JUILLET 2009 :

Aménagement carrefour RD28 Place du Village – Chemin du Château – Bézinat : définition de la nature des travaux, de la maîtrise d'œuvre et demande de subvention / **Emprunts Pool 2007/2008 et 2009/2010 et divers travaux / Biens sans maître :** délibération modificative rectificative et arrêté / **Questions diverses :** Fête du 14 Juillet – Situation employé communal ayant demandé sa mise en retraite anticipée – Report du Vide Grenier de Grazac Loisirs prévu le 19 juillet – Projet de tournage de court métrage à Grazac

DOSSIER ...

La Fête de la Musique 2009

Un bon cru pour 2009 !

La mobilisation des Associations, de la Municipalité et des Grazaçois qui se sont investis, a fait de cette fête une réussite...



L'animation a débuté avec des groupes rock « Pompidou boys » et les « 9 Vierges » qui ont enflammé le public.



Pour mettre un peu de douceur les musiciens en herbe nous ont bluffé par leur talent. Merci à Frédéric de nous avoir donné l'occasion d'entendre Eva, Guillaume, Clara-Lou, Gaspard, Margaux et Valérie.

Liliane, Ranto et José, par leur prestation, nous ont permis agréablement d'attendre le début du repas.



Et à l'apéro ...



Et le repas champêtre a largement été apprécié ...



La soirée a continué dans une ambiance très festive et le public s'est défilé sur le « dance-floor ». La population grazaçoise a largement adhéré à cette manifestation, et les organisateurs les en remercient très chaleureusement.

ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement du quartier Bernadou et du chemin du Château sont maintenant terminés. L'entreprise Laurières, chargée de ces travaux, doit malgré tout reprendre le revêtement du chemin du Château.

Adoption par la CCDVA de la tarification applicable pour la mise en place des boîtiers de raccordement au réseau d'eaux usées des nouveaux abonnés : 730 € TTC pour le boîtier individuel et 1460 € TTC le boîtier collectif.

ATELIER COMMUNAL

La demande de permis de construire a été déposée et est en cours d'examen.

**BATIMENT COMMUNAL**

La sous-préfecture a validé notre demande de DGE. La consultation des entreprises se poursuit et les travaux devraient débuter prochainement.

Assemblées publiques**12 JUIN 2009 - THEMES MIS AU DEBAT :**

- ✚ Budget 2009 : fonctionnement et investissement
- ✚ Assainissement
- ✚ PLU et état des lieux
- ✚ Renforcement du réseau d'eau d'alimentation de la commune
- ✚ Organisation urbaine
- ✚ Vie associative et relations publiques
- ✚ Biens en gestion publique

L'assemblée attentive aux présentations de M. Le Maire, a participé au débat qui s'est terminé par un pot.

26 JUIN 2009 – THEMES MIS AU DEBAT :

- ✚ Organisation du « lotissement de la Bourdette »
- ✚ Secteur « Bagnos Bas » ou « Les Peupliers »
- ✚ Carrefour « Chemin du Château / Place du Village / Mairie / Bézinat »

Les personnes conviées sont venues participer, bien plus nombreuses qu'à la précédente assemblée, au débat qui a été très animé. La soirée s'est terminée par un pot.

PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Publié le 17/06/2009 04:38 dans La Dépêche du Midi Auterive. Le plan de développement durable fait débat



« Michel Zdan, maire de Grazac accueillait le président de la communauté de communes et les élus des autres communes

Toujours dans le cadre des conseils communautaires décentralisés, c'était dernièrement à Grazac que la soixantaine d'élus communautaires avaient rendez-vous pour débattre d'un ordre du jour à 23 points. Christophe Lefèvre était accueilli par Zdan le maire de Grazac.

Au cœur des débats, un sujet qui a fait...débat! Il s'agissait de la présentation du Projet d'Aménagement de Développement Durable, PADD, du SCOT du sud toulousain.

Le président de la communauté présentait le projet à l'aide d'une projection. Les éléments contenus dans ce dossier de 70 pages faisait état de ce que pourrait être le territoire dans les 30 prochaines années.

C'est un projet qui a été élaboré avant les dernières élections municipales.

Pour le maire de Grazac, Michel Zdan « Il y a de grandes idées mais il ne faut pas qu'il y ait un dogme. On fait ça, mais on ne sait comment. Les choses sont posées à l'envers et c'est un projet qui nous échappe complètement. Le dogme va bien au-delà de la volonté des élus.»

Le premier magistrat de Caujac, Jean Chenin estime, lui, que les petites communes sont mal. «Le SCOT est économique mais il n'y a aucun volet social, environnemental et encore moins humain

Le maire de Miremont Serge Baurens va voter contre. « Tous les élus se sont bien battus mais le résultat présenté ce soir est là. J'ai l'impression de perdre mon temps et je vote contre. Sur les petites communes, le seuil d'accueil des nouveaux habitants serait de 10 par an pendant 20 ans. » « On a fait des investissements dans nos communes, on en fera quoi » Interroge le maire de Lagrâce Dieu Claire Gilabert. Guy David, élu à Cintégabelle tente de calmer les choses. « Le travail réalisé sur le PADD a duré plusieurs années. C'est un travail de longue haleine. Le résultat n'est pas contre les petites communes.»

Mais les élus, anciens et nouveaux, ne l'entendent pas de cette oreille et veulent prendre connaissance plus précisément de l'étude. « Noyé dans 22 autres points à l'ordre du jour, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer. » estiment-ils.

Après bien plus d'une heure de discussions et d'indécisions sur ce qu'il est bon de faire, Christophe Lefèvre, finalement, propose de refaire un conseil juste avec le PADD à l'ordre du jour après que chaque commune ait pris connaissance du dossier.

Ce dossier qui implique tout un territoire des cantons d'Auterive à celui de Cintégabelle a soulevé de nombreuses interrogations des élus. »

MANIFESTATIONS ...

LE CARNAVAL DES ECOLES : 29 MARS 2009



Les enfants de l'école ont fêté Carnaval joyeusement et sous un beau soleil. Le défilé s'est terminé par un goûter à la salle polyvalente

JUDO, JOURNEE INTERCLUBS : 2 MAI 2009



A gauche Mr Bernard TCHOULLOUYAN, à côté de lui, Mr ORRIOLS Etienne Président du Club, et 3ème en partant de la droite, Mr Tamaz SAAKACHVILI
La commune de Grazac a accueilli à la salle polyvalente, le Judo Club d'Auterive, qui organisait sa journée de rencontre interclubs.

LA COMMEMORATION DU 8 MAI

C'est devant un public attentif au discours énoncé qu'une gerbe de fleurs a été déposée à la stèle du souvenir.



BAL DU 14 JUILLET

Le Mardi 14 juillet 2009, M. Le Maire et son Conseil Municipal, ont invité la population à renouer avec la tradition, en organisant le Bal du 14 juillet, avec un orchestre Musette.



Début du bal à partir de 21h, à la Salle Polyvalente transformée pour l'occasion en Place du Village avec drapeaux et flonflons !

A 22h30, le FEU D'ARTIFICE a été tiré sur l'aire de loisirs.
La buvette est restée ouverte toute la soirée.

Merci à tous ceux qui ont fait de cette manifestation un succès.



VIDE GRENIER :

L'association Grazac-Loisirs, organise le 13 septembre 2009, son vide grenier avec exposition artisanale et marché traditionnel à la salle polyvalente.

FETE LOCALE :

La fête aura lieu les 18, 19,20 septembre 2009.

MEMOIRE, HISTOIRE, SAVOIR ...

Voici une nouvelle rubrique de votre bulletin municipal que vous retrouverez à chaque parution parce que la mémoire, l'histoire et le savoir, font partie de notre passé, sont notre présent et construisent notre avenir.

JOURNEES COMMEMORATIVES

- ✚ **27 janvier** : journée de la mémoire des génocides, de la prévention et des crimes contre l'humanité
- ✚ **Dernier dimanche d'avril** : journée nationale du souvenir des victimes de la déportation
- ✚ **8 mai** : victoire du 8 mai 1945
- ✚ **10 mai** : journée de mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions
- ✚ **18 juin** : l'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle à poursuivre le combat
- ✚ **14 Juillet** : Fête nationale , Prise de la Bastille 1789
- ✚ **22 octobre** : journée de la mémoire de Guy Môquet
- ✚ **11 novembre** : armistice de la 1^{ère} guerre mondiale

ENTRE TRAVAIL DE MEMOIRE ET TRAVAIL D'HISTOIRE

Depuis plusieurs années, le « travail de mémoire » est au cœur des préoccupations de divers acteurs qui entendent faire reconnaître et transmettre une histoire et une mémoire :

- les associations d'anciens combattants, résistants, déportés, minorités persécutées ou victimes civiles des 2 guerres mondiales, de la guerre d'Algérie et de la guerre civile espagnole ;
- les plus hautes autorités de l'Etat, les ministres d'Etat à l'occasion des commémorations et des journées du souvenir.

Ces préoccupations s'expriment par des débats, le vote de lois offrant ainsi une lecture de l'histoire et du travail de mémoire.

En lien avec les programmes scolaires elles font partie intégrante des missions de l'école. L'histoire est indispensable

pour comprendre le passé, et la mémoire pour construire le présent.

LE TRAVAIL DE MEMOIRE A L'ECOLE : L'INSCRIPTION DANS LE SOCLE COMMUN DE COMPETENCES ET DE CONNAISSANCES

A l'école, l'éducation civique et sociale fait partie intégrante des programmes. En effet, selon l'article 2 de la Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, « outre la transmission des connaissances, la nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République ». L'enseignement de l'histoire et le travail de mémoire est un des moyens de transmettre les valeurs.

Le socle commun des connaissances et des compétences instaure un « parcours civique » de l'élève qui doit être mis en place tout au long de la scolarité obligatoire. L'éducation à la citoyenneté n'est pas uniquement un savoir, c'est également une pratique qui permet aux jeunes d'apprendre à mieux vivre ensemble et à construire des espaces de citoyenneté dans leur quotidien.

ASSOCIATIONS ...

VIDE GRENIER DU COMITE DES FETES : 8 MAI 2009



Cette journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Le temps était de la partie ...

CASSOLET DE GRAZAC LOISIRS : 16 MAI 2009

Les convives se sont régalés et ont terminé la soirée dans une ambiance musicale et festive ...

Contacts

GRAZAC LOISIRS Foyer Rural

Président :

Mr Jean Claude ANDERLONI

14, chemin du château 31190 GRAZAC

COMITE DES FETES

Présidente :

Mme LIVOLSI Antoinette

31190 GRAZAC

ACCA (chasse) de Grazac

Président :

Mr Michel BEDEL

11, route du Goutail 31190 GRAZAC

LOS BANCALOUS

Président :

Mr Alain ROUQUET

24, chemin de la Bourdette 31190 GRAZAC

PETANQUE CLUB GRAZACOISE

Président :

Mr Patrick DUCOS

4, le Bernadou 31190 GRAZAC

PAGESE LOISIRS

Président :

Mr Jean Philippe LAVAIL

2, rue Emile Zola 31190 AUTERIVE

Info loisir

PAGESE LOISIRS EQUITATION
VOUS PROPOSE

STAGE DECOUVERTE A PONEY

TOUS LES MARDIS DE 09H00 à 17H30
JUILLET & AOUT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
TEL 06 23 56 12 35

PAGESE LOISIRS GRAZAC 31190 AUTERIVE

INFOS DIVERSES ...

NETTOYAGE DE PRINTEMPS : 30 MAI 2009

La Communauté de Commune de la Vallée de l'Ariège a organisé cette journée au départ du Centre de Loisirs d'Auterive. Au programme : petit déjeuner offert aux participants, ramassage des détritres dans toutes les

communes de la Communauté, pour terminer un repas convivial a été servi.

RAMASSAGE DES MONSTRES

Rappel : pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL POUR 2009



Grazac
MARDI 10 h
8 septembre 24 novembre

A GRAZAC TOUS LES MARDIS SOIRS



Sur le parking de la Mairie de 18h à 21h 30

A GRAZAC TOUS LES VENDREDIS

de Près en Vallées
l'épicerie ambulante !

Alimentation générale

- Fruits & Légumes
- Produits laitiers, viande
- Boissons : eau, vin...
- Pain
- Produits ménagers...

Vente à domicile

horaires et informations sur les tournées au :
05 34 28 09 15 ou 06 98 11 99 10.

jour de passage : vendredi

INFOS PRATIQUES ...

Rappels

→ ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT L'UTILISATION DES TONDEUSES ...

Article 5 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

- ✚ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ✚ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✚ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La Municipalité remercie la population d'en prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon voisinage.

→ Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- ✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- ✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

→ Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

- ✚ Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 08h00 à 12h00
- ✚ Le Samedi de 11h00 à 12h00.
- ✚ Fermeture le 2ème lundi de chaque mois

→ Le recensement pour la journée citoyenne est obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie.

→ Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

→ Nouveaux habitants, lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de :

- ✚ votre carte grise
- ✚ votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

Objets trouvés

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

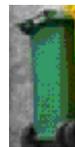
Ordures ménagères

RAMASSAGE DES CONTAINERS :

Lieux de ramassage de vos containers **vert** et **jaune** :



- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers **verts**, le vendredi matin.

N'oubliez pas de sortir vos containers LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres, pensez à vous inscrire à la mairie, qui transmettra cette liste au SMIVOM et ce dernier vous informera personnellement du jour de leur passage.

Contacts utiles

MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 11h à 12h

SIC :

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél. : 05 61 08 33 04

Horaires d'ouverture : Jeudi : 9h à 13h et 13h30 à 18h

Vendredi : 9h à 12h45

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

ANNONCES LEGALES ...

MARIAGES :

Sandrine FAURE et Cédric DAROLLES

Le 11 Juillet 2009

NAISSANCES :

Maël ZDAN Le 11 Avril 2009

DECES :

Gilbert PALANQUE Le 5 Avril 2009

Jean LUGAN Le 2 Juillet 2009